

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

(Base 100 en 2006)

Novembre 2008

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries de bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'est établi à 96,2 après 86,5 en octobre 2008, soit une hausse de 11,2%. Le relèvement de l'activité industrielle est imputable à une croissance de la production des industries textiles et du cuir, de l'alimentaire, de l'extractive, du papier et du carton, de la mécanique, des matériaux de construction, et des autres industries manufacturières. En revanche, il est noté un repli de l'activité des industries chimiques, du bois et de celui de la production d'énergie.

Une hausse de l'activité des industries textiles et du cuir

Contrairement au repli enregistré au mois précédent, la production des industries textiles et du cuir a progressé de 48,1% en rythme mensuel. Ce résultat est imputable à une bonne orientation de l'activité de fabrication de chaussures, en liaison avec les fêtes de Tabaski et de fin d'année.

Une progression de la production des industries alimentaires

Tout comme au mois précédent, la production des industries alimentaires a enregistré une hausse de 28,8%, sous l'effet essentiellement d'une performance de fabrication de corps gras et de celle de production de confiserie et chocolaterie. Toutefois, le repli de l'activité de transformation et conservation de poissons, crustacées et mollusques (-31,6%), de fabrication de produits alimentaires à base de céréales non compris ailleurs (-22,6%), et de fabrication de boissons (-18,0%) ont atténué l'impact de la hausse dans la branche. Le relèvement enregistré au niveau du sous secteur « fabrication de corps gras » est imputable à une importante augmentation de la quantité d'huile. La reprise de l'activité de la principale unité de production du sous secteur de « confiserie chocolaterie », à la suite d'une production insignifiante au mois de septembre pour cause de congé annuel, s'est accélérée et explique l'évolution observée.

Une augmentation de la production des industries extractives

Le relèvement de la production des industries extractives amorcé au mois de septembre, s'est poursuivi en novembre 2008, avec une hausse de 22,0% en variation mensuelle. Ce résultat est imputable à une bonne orientation de l'activité de la quasi-totalité des sous secteurs. Le rebond de la production d'attapulgite est à l'origine de l'évolution enregistrée dans le sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles ».

Une progression de l'activité des industries du papier et du carton

L'activité des industries du papier et du carton a crû de 20,8%, en rythme mensuel. Cette performance de l'activité est consécutive à une croissance de la production de sacs en papier au cours de la période sous revue.

Un regain de l'activité des industries mécaniques

La performance enregistrée dans l'activité des industries mécaniques, amorcée au mois précédent s'est poursuivie avec une hausse de 17,5%, en variation mensuelle. Ce résultat est favorisé par une remontée de l'activité des sous secteurs « fabrication de machines et matériels électriques » (+149,1%), en liaison avec l'accroissement de la production de piles électriques, et de celle de « fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication » (+35,8%). Toutefois, au cours de cette période, l'activité de fabrication de produits sidérurgiques a chuté de 26,2%.

Une hausse de l'activité des industries des matériaux de construction

En novembre 2008, l'activité des industries des matériaux de construction s'est accélérée de 15,9%, par rapport au mois précédent. Cette évolution est induite par une progression de la production de clinker et, dans une moindre mesure, du ciment au cours de la période.

Une performance de l'activité des autres industries manufacturières

A la suite du fléchissement enregistré au mois précédent, la production des autres industries manufacturières en novembre 2008, a crû de 10,2% en variation mensuelle. Ce résultat s'explique par un dynamisme de l'activité de fabrication de bougies domestiques, ainsi que celle de matelas mousses au cours de la période sous revue.

Un fléchissement de la production des industries chimiques

Comparée au mois d'octobre 2008, la production des industries chimiques s'est repliée de 16,4%. Ce résultat est notamment induit par une chute de la production pharmaceutique (-41,4%), en liaison avec la baisse de l'activité de fabrication d'insecticides, par une chute des produits chimiques de base (-24,8%), de peinture et vernis (-12,2%), et de celle de l'activité de raffinage pétrolier (-8,5%). Toutefois, le relèvement de 12,8% de la production des matières plastiques n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Au cours de cette période, la production d'acide phosphorique a chuté de 24,8%, au moment où celle des engrais est nulle.

Un fléchissement de l'activité des industries du bois

Durant le mois de novembre 2008, la production des industries du bois s'est contractée de 11,1%, par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une chute de la demande de portes isoplanes.

Une baisse de la production d'énergie

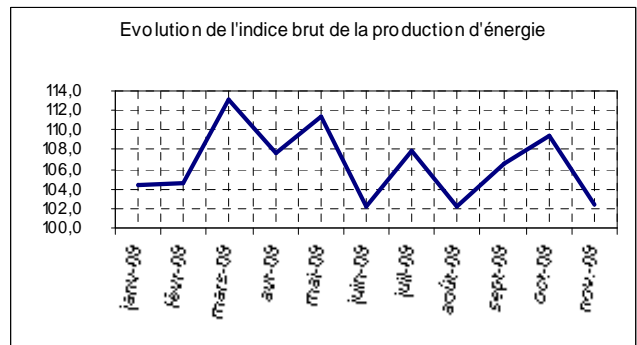
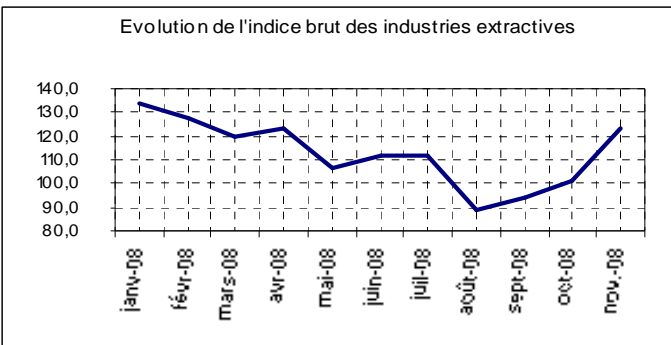
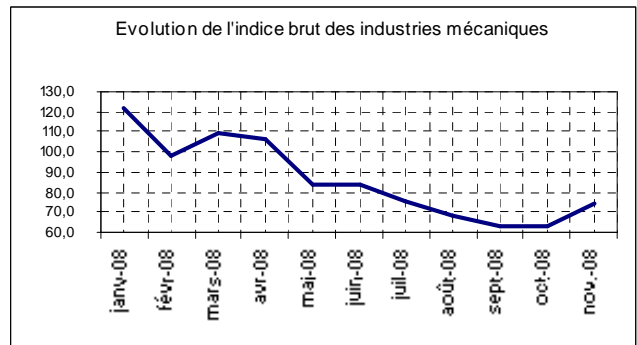
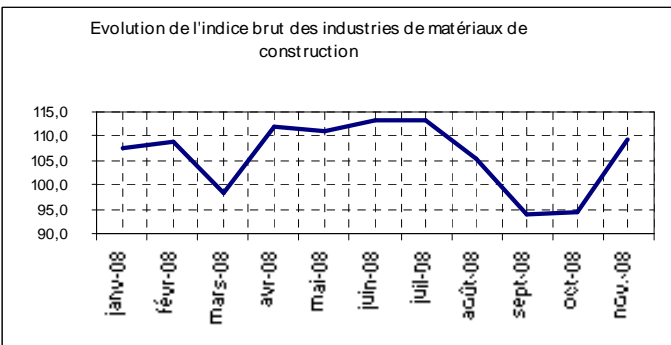
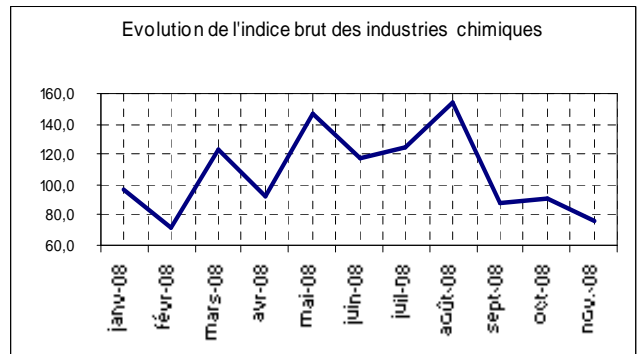
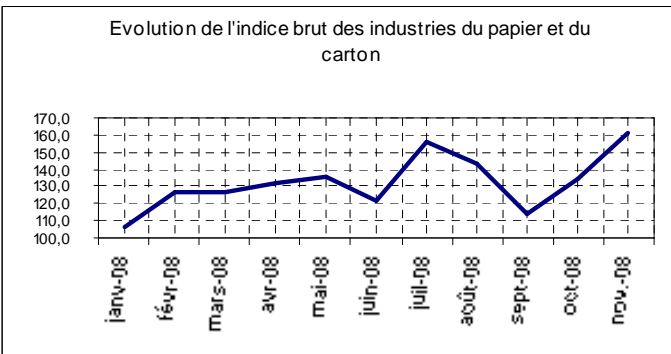
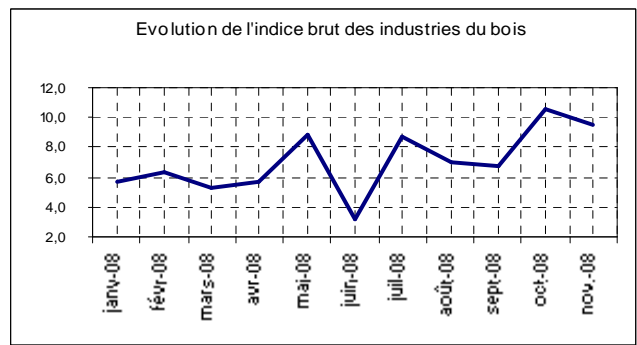
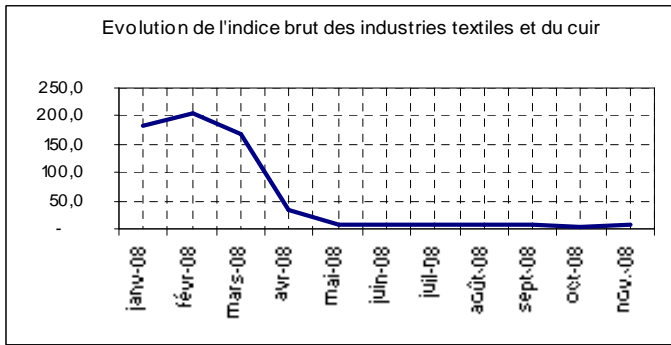
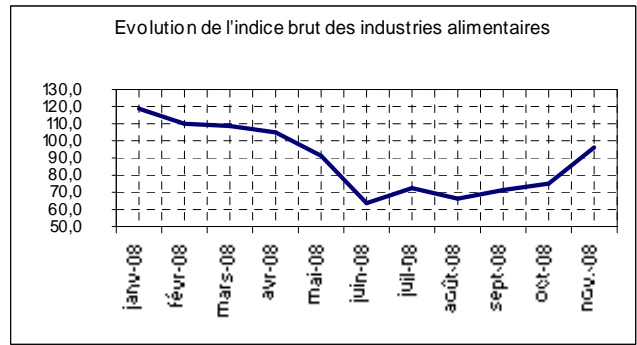
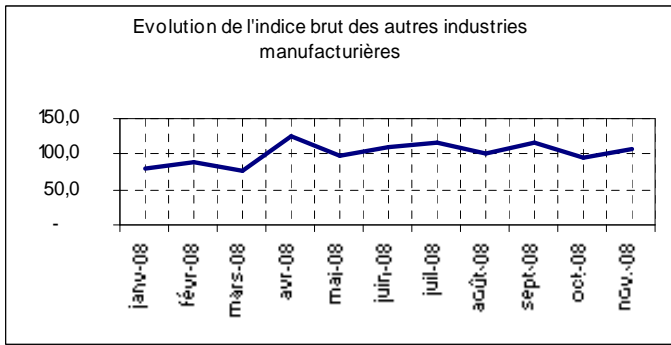
La production d'énergie a chuté de 6,4%, par rapport au mois précédent. Cette évolution est consécutive à un repli de 9,1% de la production d'électricité et de 2,5% de celle d'eau potable, en liaison avec le nombre de jours d'activités.

TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	Indices pour le mois de											variation (en %)	
		janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov-08	un mois	10 mois
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	133,5	127,6	120,0	123,2	106,1	111,7	111,8	88,4	94,1	101,2	123,5	22,0	-7,5
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	93,2	72,3	108,5	119,6	10,1	5,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	82,6	99,5	87,2	128,7	47,6	-6,2
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	88,0	113,1	104,6	123,4	18,0	-18,5
INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont	408	119,3	109,5	109,0	105,6	91,0	63,8	72,3	66,8	71,6	75,1	96,8	28,8	-18,9
Transformat. et conservat. de poissons, crustacées	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	104,6	139,3	129,6	88,6	-31,6	-30,8
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	65,2	57,1	30,3	74,0	143,8	-22,9
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	104,0	133,9	111,7	105,6	-5,4	-6,0
Fabricat. de produits aliment. à base de céréales n.c.a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	199,9	187,2	148,0	114,6	-22,6	1,7
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	115,9	32,3	63,0	143,7	128,0	-8,4
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	-	-	-	-	-	78,6	#	-45,8
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	-	-	62,2	119,7	120,6	0,8	160,4
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	98,9	71,9	136,9	135,2	-1,2	8,9
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	46,5	89,2	60,5	60,5	0,0	-25,5
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	115,4	94,5	124,5	102,1	-18,0	-9,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	114,6	103,7	144,8	151,0	4,3	37,3
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	184,2	203,5	169,2	32,3	6,1	5,6	6,8	6,8	7,7	4,7	7,0	48,1	-96,2
INDUSTRIES DU BOIS	1	5,7	6,3	5,3	5,6	8,9	3,2	8,8	7,0	6,7	10,6	9,4	-11,1	64,3
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	105,9	126,9	126,6	132,3	135,6	122,2	156,3	142,9	114,3	133,9	161,7	20,8	52,6
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	97,2	71,3	122,7	92,4	147,1	117,3	125,3	154,1	87,7	90,3	75,5	-16,4	-22,3
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	203,2	166,5	125,2	114,6	-8,5	15,4
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	79,8	81,0	73,6	55,4	-24,8	-49,1
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	90,9	92,3	83,9	63,1	-24,8	-40,9
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	326,2	-	-	-	-	#	-100,0
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	497,9	-	134,0	78,6	-41,4	-33,2
Fabrication de savons, détergents et produits	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	39,8	39,5	45,2	44,4	-1,8	-7,0
Fabrication de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	44,3	46,0	54,4	47,7	-12,2	-63,2
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	101,8	93,7	131,4	126,2	-4,0	23,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	60,6	76,2	67,1	75,7	12,8	-8,6
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	107,7	108,7	98,3	112,1	111,2	113,1	113,3	105,4	94,1	94,4	109,4	15,9	1,6
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	121,4	97,8	109,7	105,9	84,2	83,9	75,8	67,9	63,2	63,3	74,4	17,5	-38,7
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	47,7	60,7	67,9	50,1	-26,2	-60,4
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	91,3	97,6	87,1	89,9	3,1	-23,7
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	55,8	21,4	33,4	83,2	149,1	-7,5
Fabricat. d'équipmt et appareils de radio, tv	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	102,4	95,6	59,0	80,2	35,8	-69,9
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	80,7	88,8	76,0	124,6	96,5	111,3	117,6	101,3	116,1	96,2	106,0	10,2	31,3
ENERGIE	141	104,4	104,6	113,2	107,6	111,4	102,1	107,8	102,2	106,6	109,3	102,4	-6,4	-2,0
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	102,5	110,8	110,1	100,2	-9,1	4,1
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	101,9	100,8	108,2	105,4	-2,5	-9,0
INDICE D'ENSEMBLE	1000	112,4	104,0	111,4	104,9	106,6	89,6	95,7	94,7	83,9	86,5	96,2	11,2	-14,4

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	Total
Phosphates (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	41,0	35,0	43,0	50,0	499,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	8,4	1,5	17,2	14,8	75,7
Attapulgite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	8,5	12,1	7,1	22,8	154,1
Sel marin iode (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	14,6	18,7	17,3	20,4	219,9
Huile brute (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	0,7	1,1	0,0	0,0	13,3
Huile raffinée (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	7,2	6,0	3,6	8,8	70,0
Farine de poisson (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	2,4
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	24,2	31,6	26,3	24,0	270,7
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	0,5	0,7	0,7	0,3	5,2
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	11,5
Sucre cristallisé (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,7	73,0
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	111,1	85,1	70,3	62,4	825,3
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	1,8	1,8	2,2	2,2	26,4
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	50,3
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	255,3	233,0	232,5	266,4	2 867,7
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	202,3	218,7	217,5	197,7	2 300,3
Eau potable (000 000) m ³	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	11,0	10,9	11,7	11,4	127,5
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	13,7	13,9	12,6	9,5	155,7
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0
Graines de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,9
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	16,9	11,3	15,6	14,0	173,1
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	56,7	49,6	61,9	48,9	543,9
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	10,7	9,6	13,5	14,0	126,7



Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15